



PLAIDOYER POUR UNE ORGANISATION JURIDIQUE ET POLITIQUE ENTRE LA REPUBLIQUE ET LES RELIGIONS EN CENTRAFRIQUE

Par

Clotaire SAULET SURUNGBA

Par arrêté ministériel N° 038/MATD/DIR.CAB, Josué BINOUA, ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, avait invité les populations centrafricaines à observer trois journées de jeûne et de prières, le mardi 27 décembre 2011.

Au lendemain de la publication de cette décision gouvernementale, Joseph BENDOUNGA, président du MDREC, en invoquant des dispositions constitutionnelles, notamment les articles 8 et 18 qui garantissent la liberté de conscience, le libre exercice des cultes et le caractère laïc de l'État, lança un appel pour une désobéissance civique en demandant aux populations de vaquer normalement à leurs occupations pendant les trois derniers jours de l'année 2011, en publiant le communiqué N°08/MDREC/2011. Les réactions de l'homme de la rue furent mitigées.

Peut-on raisonnablement, en République centrafricaine, évoquer un certain crime de « lèse-laïcité » pour une telle action initiée par l'État ? Les républicains sont-ils en droit, en pareille circonstance, de monter au créneau pour dénoncer une violation de la Constitution ?

Je n'ai nullement l'intention, à travers ce plaidoyer, de fustiger l'une ou l'autre de ces deux décisions. Par contre, je voudrais, à la lumière de ce que je pense être les réalités centrafricaines, participer à la définition de la « LAICITE CENTRAFRICAINE » telle nous devons la comprendre et la pratiquer pour que le peuple centrafricain soit « *fier de son unité nationale, linguistique et de sa diversité ethnique, culturelle et religieuse qui contribuent à l'enrichissement de sa personnalité* » et vive dans un état laïque, démocratique, un et indivisible. Je veux humblement, par patriotisme et avec réalisme, apporter ma contribution à la résolution de cette problématique.

I - QUELQUES REPERES HISTORIQUES

Depuis l'évangélisation de l'Oubangui, conduite par Mgr AUGOUARD qui, en février 1894 a fondé la mission Saint-Paul des Rapides à Bangui, puis la mission Sainte Famille de Ndjoukou en septembre de la même année, le Christianisme s'est implanté peu à peu, depuis les régions riveraines du fleuve Oubangui jusqu'à la partie septentrionale de l'Oubangui-Chari. L'implantation du Catholicisme, en raison de l'engagement de ce missionnaire, a été telle que les chapelles ont été édifiées avant la construction des bâtiments administratifs par les autorités coloniales. Cette évangélisation, tout en accompagnant la colonisation, n'a pas été exempte de déviance.

En effet, à l'époque coloniale, les missionnaires propagèrent un christianisme - je dis bien **un** christianisme ou mieux, un type de christianisme - qui avait contribué à asseoir l'hégémonie de

la France et la puissance coloniale. C'est ainsi que, Mgr AUGOUARD, lors d'une conférence en 1890 à Poitiers, déclara :

« Notre apostolat s'exerce essentiellement auprès des enfants, par eux nous conquérons l'Oubangui pour la France et pour Dieu. »

Ce christianisme ou encore, ce catholicisme a été caractérisé par l'ethnocentrisme et la domination du Blanc et le clergé missionnaire avait fait montre, tant en Afrique Occidentale qu'en Afrique Équatoriale, de mépris et de rejet de la culture locale. Au point où le pape Benoît XV, le 6 janvier 1920, prit une instruction pour recadrer l'action missionnaire en ces termes :

« Les missionnaires veilleront à éviter d'introduire parmi les populations en cours d'évangélisation les lois et usages particuliers à leur patrie personnelle [...]. Ils auront grand soin au contraire qu'en tout et partout ce soit la discipline ecclésiastique telle qu'elle est en vigueur dans l'Église universelle qui soit introduite et fidèlement observée. Les missionnaires auront également souci de bannir toute idée de préparer la voie parmi les populations qui leur sont confiées à une pénétration politique de leur nation, afin de ne pas passer pour rechercher le bien de leur patrie terrestre, non celui de Jésus-Christ et du royaume céleste ».

Du côté des Protestants, le pasteur anglais GRENFELL avait, quant à lui, atteint la région de Bangui dès 1884, avant les expéditions françaises. Vers la fin des années 1920, les premiers pasteurs américains de la Baptist Mid-Mission, conduits par le pasteur HAAS, arrivèrent en terre oubanguienne. M et Mme ROSENAU s'installèrent à Sibut, M et Mme YOUNG à Kaga-Bandoro et Mme Rowena BECKER à Bangassou. Les missionnaires protestants, il faut le souligner, furent les premiers promoteurs de notre langue Sango à travers la traduction du Nouveau Testament entre 1927 et 1937, puis un peu plus tard, celle de l'Ancien Testament. Et nos Albert WILLYBIRO PASSI et universitaires linguistes dont Marcel DIKI-KIDIRI sont en train de faire le titanesque travail de codification de cette langue nationale, devenue langue officielle au même titre que le français, suite à une proposition de loi du député Hubert SAULET-YAVRO, à l'époque du monopartisme multi-tendanciel du RDC du général André KOLINGBA. Ainsi, il n'est pas erroné de dire que les Protestants avaient précédé les Catholiques en Oubangui. A la fin des années 1940, les Protestants comptaient déjà 200 églises avec des pasteurs et évangélistes oubanguiens, alors que l'Église Catholique ne disposait que de 22 paroisses avec 64 prêtres dont deux oubanguiens.

L'action des missionnaires Protestants n'avait pas non plus été sans poser quelque problème, comme celle des missionnaires Catholiques. Ainsi par exemple, le pasteur Simon-Pierre BOYMANDJA SEREMANDJI (1874-1989), originaire de Kaga-Bandoro, fut amené le premier à dénoncer une attitude paternaliste de certains missionnaires occidentaux opposés à l'émergence des autochtones.

Toutefois, l'action missionnaire Chrétienne (Catholique et Protestante) a donné naissance aux premières écoles et centres de formations en Oubangui-Chari. Ces missionnaires dont certains sont médecins, vont accompagner leur action évangélique par la création des dispensaires et des hôpitaux...

Bien que le Territoire de l'Oubangui-Chari fut juridiquement né le 29 décembre 1903, l'administration coloniale avait attendu l'année 1905 pour ouvrir la première école. Et ce n'était qu'une école du soir, destinée exclusivement aux employés des Européens ; car ils devaient savoir lire, écrire, compter pour bien servir leur maître. Alors que, entre 1894 et 1920, des centaines d'enfants oubanguiens étaient formés par les paroisses de Saint-Paul de Bangui et Sainte Famille de Ndjoukou.

C'est donc grâce au Christianisme que l'Oubangui-Chari va avoir ses premiers lettrés et ses premiers cadres, dont certains étaient techniquement compétents et politiquement conscients, à

l'instar de Barthélemy BOGANDA, Fondateur de la République centrafricaine. Ce dernier fut, de surcroît, le premier prêtre oubanguien. Pierre KALCK dira de lui qu'il était le plus prestigieux et le plus compétent des hommes politiques équatoriaux.

La première partie de la vie du Fondateur de la République centrafricaine, recueilli d'abord par l'administrateur colonial MEYER, a été placée sous la protection et la direction des autorités religieuses qui l'ont encadré dès l'âge de huit ou neuf ans. Elles l'ont formé et conduit à la prêtrise et à l'apostolat. Son véritable mentor spirituel a été Mgr Jean-René CALLOC'H qui, pour lui, fut un modèle. A 36 ans, et avec le soutien de Mgr GRANDIN, vicaire apostolique de Bangui, BOGANDA va se lancer dans la bataille politique et créera plus tard le MESAN. Ecclésiastique luttant pour l'émancipation des Africain-e-s et bête noire des milieux coloniaux, Barthélemy BOGANDA n'a pas été non plus en odeur de sainteté au sein de la congrégation des Spiritains où il a connu la ségrégation raciale. Il finira par quitter l'Église catholique de l'Oubangui tout en gardant une foi inébranlable en Dieu. En réponse à Mgr CUCHEROUSET qui a succédé à Mgr GRANDIN après la mort de ce dernier, et qui l'a suspendu de ses fonctions sacerdotales le 25 novembre 1949, BOGANDA écrivait :

« J'ai été suspendu par mesures politiques, racistes et arbitraires beaucoup plus que religieuses. Et vous avez ainsi fait le jeu du colonialisme et de la réaction dont nos missions ont toujours été, hélas, le plus ferme bastion...Si dans nos missions on ne m'avait pas exaspéré par des attitudes, des injustices, des injures dont " sale cochon de nègre " n'est qu'un exemple entre mille, je n'aurais peut-être jamais songé à vivre avec une française de la métropole pour contrarier mes confrères racistes et ils sont légion ».

Ce bref rappel historique de la vie de BOGANDA que nous revendiquons tous ou presque l'héritage, montre que la République centrafricaine, telle qu'il la voyait, ne pouvait et ne devait être qu'un espace de liberté, de démocratie, de paix, de prospérité et où la liberté de conscience et la liberté des cultes devaient être garanties. Victime du racisme et d'une « collusion missionnaires catholiques - colons », BOGANDA, en raison de sa volonté de " sortir son pays et ses frères de la situation où ils se trouvaient " ne pouvait pas faire en sorte que le Christianisme devienne un outil d'aviilissement culturel ou de servilité.

Le cinquième paragraphe du Préambule de la Constitution du 5 décembre 2004 fait référence explicitement au Père fondateur de la République centrafricaine, Barthélemy BOGANDA dont la foi en Dieu avait amené, en 1959, peu avant le voyage sans retour de Berberati, à faire remarquer à l'un de ses mentors spirituels, le père FERAILLE, ce qui suit :

« Nous avons oublié, dans le texte de notre Constitution, de mettre notre pays sous la protection de Dieu. » Puis il ajoutait : *« Mais cela va de soi. »* (1) . BOGANDA parlait de la première Constitution de la République, celle du 9 février 1959.

L'abbé Benoît Basile SIANGO, dans son ouvrage sur Barthélemy BOGANDA, écrivait : *« N' eût été l'initiative providentielle du colonisateur et du missionnaire à la croisée de son chemin, l'histoire de BOGANDA fut passée inaperçue, comme celle de tant d'autres petits orphelins de son village dont les parents ont aussi fait les frais des exactions du colonialisme ».* Le Territoire de l'Oubangui-Chari qui prit l'appellation de République centrafricaine en devenant État membre de la Communauté le 1er décembre 1958, eut donc une histoire intimement liée avec celle de la pénétration de la religion chrétienne et ce nouvel État était loin, très loin de pouvoir tendre vers une forme quelconque de théocratie. Tout en paraphrasant, à ma manière, l'abbé SIANGO, je dirai que le Centrafrique d'aujourd'hui, tout en se voulant laïc congénitalement, est irrigué par un breuvage vital qu'il a bu à la source du colonisateur et du missionnaire.

Qu'en est-il de l'Islam dans notre pays ? Selon l'abbé Richard FILAKOTA, l'Islam en Centrafrique s'est longtemps montré discret du fait que l'espace socio-religieux était monopolisé par

les confessions religieuses chrétiennes (Catholique et Protestante). Pour la première fois, cette religion est sortie de l'ombre suite à la conversion de Bokassa en 1976 au terme de sa rencontre avec le colonel Kadhafi. Aujourd'hui les données ont énormément changé suite à la montée en puissance de l'Arabie Saoudite, la révolution iranienne, la montée de l'islamisme dans le monde arabo-musulman... Les musulmans de Centrafrique représentent entre 15 à 17% et occupent une place non négligeable dans l'économie centrafricaine (élevage, commerce de gros et petit bétail, commerce de pierres précieuses et des produits de premières nécessités, import et export), dans la fonction publique, dans les représentations diplomatiques et dans les organismes internationaux tels que BONUCA, PNUD pour ne citer que ceux-là. Les Centrafricains convertis à l'islam ne représentent qu'une minorité (2 à 3%) de cette population musulmane à dominante tchadienne.

Depuis toujours, une paisible cohabitation existe entre les religions du pays que sont le Protestantisme, le Catholicisme, l'Islam et l'Animisme bien que le Christianisme (Catholicisme et Protestantisme) demeure la religion de la majorité des Centrafricains. Et j'affirme ici que notre « *centrafricanité* » consiste aussi en la préservation de cette paisible situation socio-religieuse qui ne doit tolérer ni accepter une quelconque forme d'intégrisme, comme nous le voyons avec la LRA de Joseph KONY avec ses *tongo tongo* qui écument le Mbomou et le Haut-Mbomou ou les adeptes de *Boko Haram*...

II - BOGANDA, PRECURSEUR DE LA THEOLOGIE DE LA LIBERATION ?

Comme nous l'avons dit précédemment, pour Barthélemy BOGANDA, le Christianisme n'est pas un outil d'avilissement culturel ou de servilité. Très jeune, il a pris la décision de devenir prêtre et voici ce qu'il raconte, lui-même :

« Le 24 décembre 1922, je devenais chrétien. J'avais douze ans. Etre chrétien signifiait pour moi s'émanciper des coutumes ancestrales, devenir frère de l'humanité. J'ai été tellement déçu depuis. Le 25 décembre, après la première communion et la confirmation, je me présentai chez Mgr CALLOC'H pour lui exprimer ma volonté de faire tout ce qui dépendait de moi, de me soumettre à toute sorte de discipline, pour pouvoir, un jour, sortir mon pays et mes frères de la situation où ils se trouvaient. Une seule porte pouvait m'être ouverte, rendant possible cet idéal : le sacerdoce. Encore, j'en étais pas sûr, n'ayant jamais entendu dire qu'il existait des prêtres de ma couleur. Je me hasardai : " Monseigneur, je veux travailler pour mon pays et mes frères". Il connaissait déjà mes idées et mes dispositions. La réponse fut sèche : "C'est dur et c'est très long." J'ai timidement répliqué : " Je serai dur pour moi-même et je mettrai les bouchées doubles." Et je le fis ».

En exprimant sa déception d'une vision qui signifierait que le chrétien devait s'émanciper des coutumes ancestrales, Barthélemy BOGANDA rejoignait ainsi la congrégation de la Propagande, qui, en 1659, avait déjà publié l'instruction suivante à l'intention des missionnaires de l'époque :

« Ne mettez aucun zèle, n'avancez aucun argument pour convaincre ces peuples de changer leurs rites, leurs coutumes et leurs mœurs, à moins qu'ils ne soient évidemment contraires à la religion et à la morale. »

BOGANDA voulait devenir prêtre pour aider son pays et libérer ses frères qui ployaient sous la servitude coloniale des sociétés concessionnaires et de l'administration dont la plupart des missionnaires catholiques étaient alliés. Plus tard, alors qu'il effectuait ses activités sacerdotales à Grimari, il réussira à mobiliser les fidèles de sa paroisse pour qu'ils se prennent en charge. L'homme devant manger à la sueur de son front, des plantations de manioc, de bananes et autres, des ateliers de fabrication de meubles en rotin, grâce à une vision socio-économique de l'Église, virent le jour. Cette action, combinée à la SOCOULOLE, la Société Coopérative de l'Oubangui,

Lobaye et Lessé, qu'il mit en place en 1948, et qui devait se préoccuper de l'alimentation, de l'habillement, du logement, des soins médicaux et de l'enseignement, démontrent clairement que l'action évangélique de BOGANDA est sous-tendue par une théologie qui convie les populations à prendre en compte leur contexte social immédiat et les conditions concrètes dans lesquelles elles vivent. Les termes de la lettre qu'il adressa à son évêque, éclaire davantage sa vision du Christianisme, car pour lui, l'action religieuse doit être inséparable de l'action sociale.

« A mon ordination sacerdotale, écrivait-il, je me suis mis entièrement entre vos mains pour travailler à l'évangélisation de l'Oubangui. Aujourd'hui, comme au jour de mon ordination, je reste fermement décidé à faire tout ce qui dépend de moi pour contribuer au progrès moral, intellectuel et social du pays qui est le mien. En cela, je ne crois pas m'éloigner du point de vue de l'Église catholique ».

Pour toutes ces raisons, je pense que l'abbé Barthélemy BOGANDA, Fondateur de la République centrafricaine, a été, avant l'heure, un partisan de la **théologie de la Libération** qui a vu le jour dans les années 1970 en Amérique latine avec les Helder Camara, Gustavo Gutierrez ou Leonardo Boff.

Il y a lieu de préciser que les théologiens de la Libération, par définition, se veulent solidaires des plus pauvres et visent à expliciter la foi des communautés chrétiennes qui vivent l'oppression et la misère, mais qui sont portées par l'espérance évangélique. Loin d'être *l'opium du peuple*, le Christianisme bien compris et bien mis en pratique, est la Libération, laquelle est la manifestation de Dieu envers les opprimés et une exigence pour le chrétien. Cette Libération est donc tout ce qui vise à desserrer l'étau de l'exploitation économique et de la domination politique qui entrave la liberté du citoyen.

III - BOGANDA, CHRETIEN POLITIQUEMENT A GAUCHE ?

Abbé dérangeant, Barthélemy BOGANDA a été aussi un homme politique dérangeant par son non-conformisme, son franc-parler et une inaltérable soif de combattre l'injustice, l'oppression et la ségrégation sous toutes ses formes. Ainsi avait-il dénoncé en termes appropriés la négrophobie ambiante en Afrique Équatoriale Française et en Oubangui-Chari en écrivant :

« Jusque dans les églises, à la communion et à l'autel, et certaines prétendues maisons d'éducation religieuse sont de véritables camps de concentration où les jeunes gens et jeunes filles sont soumis à des châtiments corporels exagérés, contrairement aux termes de la Constitution et respect de la personne humaine ».

Aussi fustigeait-il encore le célibat hypocrite des prêtres, célibat qui n'est prescrit nulle part dans la Bible et qui n'est qu'une règle imposée par un homme, un mortel. Dans les autres religions, l'Islam par exemple, le mariage est autorisé. A ce propos, l'apôtre Paul qui vivait le célibat, dans l'une de ses épîtres, ne demandait pas à tout le monde de faire comme lui. C'est une option facultative pour tous ceux qui optent pour le sacerdoce. D'ailleurs, tout pasteur protestant doit obligatoirement être marié et nul ne peut être diacre dans les églises protestantes s'il est célibataire. De ce célibat donc, BOGANDA disait :

« Le Bon Dieu ne nous récompensera pas pour avoir fait des vœux ou fait semblant de les pratiquer. J'estime qu'il est plus digne de vivre avec une femme, que de faire un vœu auquel on manque constamment. Car le peuple aéfien n'est pas dupe! Nul n'a jamais cru à notre chasteté et il y a certainement plus de scandale à accrocher une femme souvent à l'occasion du Ministère de la Confession que d'en avoir chez soi, officiellement, au vu et au su de tous ».

« Libérer l'Afrique et les Africains de la servitude et de la misère », telle avait été la

profession de foi de Barthélemy BOGANDA. Il fut alors membre en France, du Mouvement Républicain Populaire (MRP) aux côtés de l'Abbé GROUES, plus connu sous le nom d'Abbé PIERRE, pour mener en métropole son combat politique. Mais très tôt, il réalisa, comme nous le rapporte l'abbé Benoît Basile SIANGO dans son ouvrage précité, que le M.R.P. ne prenant pas en compte les problèmes sociaux de l'Oubangui, BOGANDA démissionna de ce parti d'obédience chrétienne et fit une fracassante déclaration au groupe parlementaire de l'Assemblée nationale :

« Depuis bientôt quatre ans, je vous ai suffisamment exposé l'état de servitude dans lequel vit le peuple Oubanguien depuis le début de la colonisation. J'ai imploré le concours de tous nos amis du groupe. J'ai écrit. Ma voix a été étouffée par les intérêts.

Depuis plus de deux ans, le ministre des Territoires d'Outre-Mer est M.R.P. Et mon pays vit toujours dans la servitude. Le M.R.P. a abandonné le monopole de la justice sociale Outre-Mer au Parti Communiste.

En m'abandonnant seul dans la lutte que j'ai entreprise pour la libération de l'homme noir, le M.R.P. a renié sa mission humaine, nationale et catholique.

Je vous prie d'accepter ma démission. Candidat de l'Evolution Sociale en 1946, je reste indépendant et continue ma lutte pour la justice sociale. J'enverrai désormais à l'O.N.U. tous mes rapports sur cet état de servitude et d'injustice permanent dont le M.R.P. n'a jamais voulu s'inquiéter. J'espère en une justice meilleure ».

Toutes les prises de position de BOGANDA ainsi que son action politique montrent qu'il fut, à n'en pas douter, non seulement un panafricaniste, mais aussi et surtout, un humaniste que je n'hésiterai pas à classer politiquement à gauche.

IV - LE CENTRAFRIQUE PEUT-IL DEVENIR UN PAYS THEOCRATIQUE ?

Dans son communiqué du 28 décembre 2011, le Démocrate Joseph BENDOUNGA écrivait : *« Le MDREC rappelle fermement au Ministre Josué BINOUA, au Premier ministre Faustin Archange TOUADERA et au Général président député François BOZIZE que le Centrafrique est un État laïc et non théocratique ».*

Il serait nécessaire de rappeler, à ce stade de notre exposé, que le terme **théocratie**, dans son acception première, désigne uniquement l'idée que Dieu gouverne et il a été inventé pour justifier un désintérêt des croyants pour la politique. Dans la mesure où la politique est la vie de tous les jours et que, par essence, le chrétien ou disciple du Christ doit être *« sel et lumière du monde »*, cette première définition équivoque a évolué et aujourd'hui, le vocable **théocratie** est employé pour désigner des régimes politiques fondés sur des principes religieux ou gouvernés par des religieux. Je ne voudrais pas lancer ici un débat sur la thématique du **« chrétien et la politique »** bien que je sois partisan de ce que dans un pays comme la République centrafricaine, il est nécessaire, voire utile que des croyant-e-s pratiquant-e-s et cohérent-e-s avec leur foi, soient le levier de l'activité économique, sociale, culturelle ou accèdent aux plus hautes fonctions de l'État pour que de bonnes décisions soient prises et exécutées dans l'intérêt des populations et, en même temps, je pense qu'il est très dangereux, voire suicidaire pour notre pays, que les ministres des cultes que sont les abbés, les pasteurs ou les imams cumulent les fonctions politiques et ecclésiastiques...

Dans notre pays, nous avons tous ou presque tous, entendu parler de *Ngakola*, de *Kanda*, de *Nzambé*, des *Urukuzu*, des *Toro*, des *Likundu* etc. Et la croyance à l'existence d'un au-delà, d'une vie après la mort, la croyance aux relations entre les vivants et les défunts ou entre les vivants et Dieu, tiennent une grande place dans notre vie concrète et quotidienne. Même si nous n'avons jamais mis pied dans une église, dans un temple ou dans une mosquée, nous n'hésitons pas à crier *Nzapa ! ou Allah !*, en cas de danger ou pour clamer notre innocence en cas d'accusation, qu'elle soit fondée ou non. Nous, Centrafricain-e-s, sommes caractérisé-e-s par une religiosité et une spiritualité que nous

ne pouvons pas nous en départir. Elles sont notre ADN. Et c'est pour cette raison, je crois, que nous nous convertissons sans peine au Catholicisme, au Protestantisme, à l'Islam ou que certains d'entre nous, minoritaires, certes, sont encore animistes ou athées...

Nous nous souvenons sans doute de l'époque KOLINGBA où la journée du 30 juin a été décrétée, chaque année, journée nationale de prières et de jeûne. Nous devons encore nous souvenir que durant ces journées, la chanson « *é yé téré na popo ti é* » nous incitait à l'unité et le message « *si mon peuple sur qui est invoqué mon nom s'humilie, prie et recherche ma face, s'il revient de ses mauvaises voies, moi, je l'écouterai des cieux, je lui pardonnerai son péché et je guérirai son pays - 2 Chroniques 7/14* » était commenté dans toutes les églises. Les musulmans, de leur côté, observaient également cette journée.

Pourtant, à cette époque-là, il n'y avait pas de véhémence réprobation car les politiques, les athées ou les animistes s'accommodaient de cet état de fait. Et les travailleurs Centrafricain-e-s, durant la crise sociale 2000-2001, à l'ère du Changement de PATASSE, avaient pris l'habitude de faire dire des prières, à l'ouverture et à la levée des assemblées générales qui se tenaient les samedi à la Bourse du travail. La plus grande marche pacifique des travailleurs, organisée par la Coordination Nationale des Centrales Syndicales (CNCS) le vendredi 24 novembre 2000 et qui avait été couverte par un envoyé spécial de la radio panafricaine Africa N°1, avait démarrée après qu'une prière fut dite et les leaders syndicaux Théophile SONNY-COLE, Jean-Richard SANDOS OUALANGA, Sabin KPOKOLO, Louis-Salvador NGHO, Jean-Marie NGUIMA et tous les marcheurs n'avaient pas quitté la Bourse du travail, à l'issue de la marche, sans qu'une syndicaliste eût remercié Dieu ! Ainsi donc, je pense profondément que notre pays vit à sa manière "sa laïcité" et que les manifestations officielles au cours desquelles Dieu ou Allah est invoqué ne transformeront jamais la République centrafricaine en un cinquième pays théocratique après le Vatican, l'Arabie Saoudite, la République des Maldives et la République islamique d'Iran. Aux États-Unis, avant d'entrer en fonction, le président élu prête serment sur la Bible et le pays de Georges Washington et de Barack Obama n'est pas théocratique pour autant !

Toutefois, la réaction du MDREC, loin d'être inopportune si nous considérons tout ce que nous venons de voir, viserait, en dernière analyse, un **cléricalisme rampant** qui semble gagner notre pays et pour lequel il faut, ici et maintenant, contrer en organisant juridiquement et politiquement les relations entre l'État et les religions, tout en tenant compte de nos réalités. Et ce, pour préserver la République, le « Berceau des Bantou et Terre de nos Ancêtres » de toute dérive sectaire aux conséquences incommensurables pour la Paix et l'Unité !

V - NECESSITE D'UNE ORGANISATION CLAIRE DES RELATIONS ETAT-RELIGIONS

Je voudrais, avant de poursuivre cette plaidoirie, ne pas faire preuve d'un certain nombrilisme en parlant de moi, en proclamant ma foi de chrétien protestant, baptisé à l'Eglise Evangéliques des Frères des Castors, membre des Eglises Apostoliques de Centrafrique (Avenue de France 1 puis Kpéténé), mais souhaiter que l'on ne se méprenne pas sur les motivations qui sont les miennes, à travers ce que je me propose de dire, en tant que citoyen de la terre et citoyen du ciel.

Qu'il me soit permis de livrer ici cette anecdote. Dans les années 80, lors de la correction des épreuves de sciences physiques du baccalauréat D au centre d'examen du lycée Marie-Jeanne Caron de Bangui, je me retrouvai devant une copie d'un-e candidat-e qui, visiblement avait fait une impasse et se mit à prêcher la Parole de Dieu ! Ce n'était ni de la chimie, ni de la physique que je découvris dans cette copie ! Je n'hésitai pas à coller la note zéro sur vingt qui fut la même note avec le coefficient, quand bien même j'avais devant moi, à travers cette copie, un frère ou une sœur en Christ ! Notre candidat-e s'imaginait qu'en procédant ainsi, il ou elle pouvait, par une intervention divine, combler ses lacunes...

Au cours de cette même période, en République centrafricaine, on assistait à ces situations

invraisemblables où, certain-e-s croyant-e-s se livraient à des révélations pseudo-prophétiques du genre : « Dieu m'a dit que la femme ou l'homme avec qui tu vis n'est pas celle ou celui qu'Il a prévu-e pour toi... » Ou bien, « Dieu m'a dit que je dois venir te voir, mon cher frère, ma chère sœur, pour que tu me résolves tel ou tel problème ! » etc.

Ces exemples que j'ai cités et qui sont légion - vous conviendrez avec moi - sont la manifestation d'une mauvaise interprétation de la Parole de Dieu et de dérives sectaires de certains groupes religieux qui, par une manipulation mentale, détruisent non seulement leurs adeptes sur le plan physique ou psychique, mais aussi la famille et la société à partir d'une triple escroquerie intellectuelle, morale et financière.

Le 24 février 2009, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Elie OUEFIO, avait interdit de culte l' « Eglise évangélique homme temple de Dieu » pour "pratiques immorales". De source gouvernementale, cette « Eglise » dans laquelle la Bible était interdite (!), le gourou se livrait à des pratiques "mystiques" qui portent atteinte à la personne physique et morale de ses fidèles. Il avait été découvert qu'un jeune homme, adepte de cette secte, s'était coupé le sexe de retour d'un culte pour « obéir aux pratiques de l'Eglise » !

Je vais étayer mes propos par cette autre réaction, celle d'un responsable d'église qui avait juré d'obtenir le départ du gouvernement d'un ministre de l'Intérieur, Michel Paulin BONDEBOLI, qui, le 29 octobre 2003, avait pris des mesures contre la prolifération et l'implantation anarchique des Eglises protestantes. Selon ces dispositions réglementaires, pour être juridiquement reconnues, les Eglises protestantes doivent entre autres avoir un minimum de 1000 adhérents et être implantées dans au moins trois des 16 préfectures que compte le pays. Le ministre a aussi stigmatisé les "diverses ramifications" des Eglises évangéliques qui font suite, pour la plupart, à des querelles à connotation tribales, matérielles, ainsi que pour des raisons "mercantiles".

Comment un responsable d'Eglise peut-il vouloir faire démissionner un ministre de la République qui, par définition, est le garant du respect de l'ordre public dans un pays où la Constitution stipule clairement que toute forme d'intégrisme religieux et d'intolérance est interdite ? Dieu n'est-il pas un Dieu d'ordre ? Et que signifie l'expression « à César, ce qui est à César et à Dieu, ce qui est à Dieu » ?

VI – APPROCHE DE DEFINITION DE LA LAICITE CENTRAFRICAINE

Dans le traditionnel message des Evêques de la CECA du 03 janvier 2012 aux chrétiens, aux hommes et femmes de bonne volonté (*Le Citoyen* N° 3783-11/01/12), nous lisons :

« L'Eglise de son côté et de par sa vocation s'engage toujours dans le domaine de l'éducation selon ses moyens, avec la contribution des parents et le soutien de l'Etat, afin d'offrir une éducation qualitative basée sur les valeurs chrétiennes et morales. En tout état de fait, l'Eglise ne pourra en aucun cas se substituer à l'Etat par rapport à cette charge qui relève de sa souveraineté... Que l'Etat prenne ses responsabilités... »

Ces extraits du message des prélats Centrafricains, desquels nous devons retenir le principe fondamental de séparation ou mieux, de précision des "domaines de définition" ou "espace de validité" de l'Etat et de l'Eglise mais qui peuvent interagir sans pour autant empiéter sur leur respective première attribution, nous amènent à entrevoir la définition de la « **laïcité centrafricaine** » que nous allons affiner grâce à nos réalités.

Comme nous l'avons vu au début de cette plaidoirie, Barthélemy BOGANDA, Fondateur de la République centrafricaine, fut un précurseur de la théologie de la Libération et avait à cœur le progrès social des Africain-e-s et de ses frères et sœurs de l'Oubangui-Chari. Pour ma part, je pense pouvoir établir sans peine une certaine similitude entre le combat politique de Barthélemy

BOGANDA et le socialisme de Jean JAURES. En effet, pour le père du socialisme français, la République correspond à l'articulation entre le combat laïque (séparation de la sphère privée et de la sphère publique, tant sur le plan religieux, institutionnel, qu'économique) et le combat social (lutttes contre les injustices et les inégalités), tous deux porteurs des principes républicains. Le socialisme de JAURES étant une alliance de la République sociale et du combat laïque, il en est de même de la philosophie politique de Barthélemy BOGANDA et la République centrafricaine se doit de tout mettre en œuvre pour barrer la route aux dérives intégristes de groupuscules religieux qui n'acceptent pas le primat des lois et règlements de la République, comme ce ministre du culte qui veut faire démissionner un ministre de la République !

Aujourd'hui, nous assistons dans notre pays, à l'apparition d'une forme de cléricisme, c'est à dire, l'ingérence ostentatoire des ministres du culte dans les affaires de l'Etat. Le dernier processus électoral dans notre pays a été une belle illustration de cette nouvelle donne dont les premiers signes sont apparus depuis les élections de 2005. Et il nous faut recadrer la " cohabitation Etat – Eglise ". Nous avons l'impérieuse nécessité de nous atteler à cette tâche. Sinon, la porte va être grandement ouverte à un mal, plus pernicieux et plus dévastateur que le tribalisme, le régionalisme, l'égoïsme, la division et l'absence de sentiment national...

Les derniers évènements en République Démocratique du Congo où le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le pasteur Daniel NGOY MULUNDA a été mis en cause dans la confiscation de la volonté du peuple congolais, et qui ne sont pas sans rappeler un « 23 janvier 2011 » en République centrafricaine, devraient nous inciter à mieux penser notre laïcité qui, tout en nous permettant, dans notre vie religieuse, d'établir un pont entre la sphère privée et la sphère publique, et de faire en sorte que les religions (Protestantisme, Catholicisme, Islam) soient républico-compatibles dans le Centrafrique de Barthélemy BOGANDA. Car, pour ma part, j'ai cette intime conviction que l'actuel locataire du Palais de la Renaissance, en raison de la politique de déconstruction nationale du Changement initiée depuis 1993, pouvait régulièrement gagner l'élection présidentielle de 2011, mais au second tour, avec une bonne préparation et qu'une cohabitation politique devraient forcément naître, car l'opposition politique devrait logiquement être majoritaire à l'Assemblée nationale... La République centrafricaine aurait pu, de ce fait, parler d'une seule voix face aux menaces extérieures et ne pas laisser des individus de la trempe des BABA LADDE, Joseph KONY et autres aventuriers militaro - politiques, venir faire la loi et compliquer davantage la résolution de l'équation que constitue le développement endogène de la Terre de nos Ancêtres...

Hélas ! La présidence de la structure en charge du pilotage de ces élections ne venait pas du monde politique, ni de la Société civile, comme vous le savez...

Nous pouvons donc dire que dans la laïcité centrafricaine, l'Etat est en intelligente interaction avec les religions, les ministres de la République ne doivent pas devenir ministres des cultes et réciproquement, et que la vie religieuse du citoyen ne relève pas obligatoirement du domaine de la vie privée qui, elle, peut se confondre à la vie publique, dans les limites qu'une LOI doit préciser...

CONCLUSION

Que dire en conclusion, dans la mesure où je crois que ma démarche, la démarche d'un membre de la Société civile, n'a été dictée que par un devoir patriotique, celui de soulever une question, qui, au delà des clivages politiques « Pouvoir - Opposition », nous interpelle tous ?

Centrafricainement.

Clotaire SAULET SURUNGBA

NOTES :

Théologie de la libération :

La théologie de la libération est un courant de pensée théologique chrétienne venue d'Amérique latine, suivi d'un mouvement socio-politique (la praxis), visant à rendre dignité et espoir aux pauvres et aux exclus et les libérant d'intolérables conditions de vie. Enracinée dans l'expérience biblique du peuple juif guidé par Dieu au-delà de la mer Rouge et à travers le désert-d'une terre d'esclavage (Égypte) à la Terre promise (Exode, XII), elle est un cri prophétique pour plus de justice et pour un engagement en faveur d'un « Règne de Dieu » commençant déjà sur terre.
(<http://fr.wikipedia.org>)

Laïcité :

La laïcité est le caractère de ce qui est indépendant des conceptions religieuses ou partisans. C'est un système qui exclut les Eglises de l'exercice du pouvoir politique ou administratif, et en particulier de l'organisation de l'enseignement public.
(Larousse)

BIBLIOGRAPHIE :

- Arrêté N° 038/MATD/DIR.CAB
- Communiqué N°08/MDREC/2011
- Constitution de la République centrafricaine (27 décembre 2004)
- Cahiers d'études africaines, 175/2004 – Barthélemy Boganda et l'Eglise catholique en Oubangui-Chari- Côte Kinata (<http://etudesafricaines.revues.org>)
- Laïcité
- (<http://fr.wikipedia.org>)
- Trilogies- entre le cosmique, l'humain et le divin
- (www.trilogies.org)
- Les « laïcités africaines » face au défi de l'intégration- Colloque Eglises et Immigration-
- Clotaire Saulet Surungba – Paris, mars 2006
- (www.sangonet.com)
- Le Citoyen – N° 3783 du 11/01/2012
- Barthélemy Boganda – Benoît Basile Siango- Bajag-Meri
- La laïcité – Un combat pour la paix – Jean Glavany – septembre 2011- Editions Héloïse d'Ormesson
(www.editions-heloisedormesson.com)